Annexe à la DCC du 11/07/2017
Arrêté du Maire de NEUVY ST SEPULCHRE
le 12/07/2017

08-11

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE
Transmis à la Sous Préfecture le 12/07/2017
Publié ~~ou notifié~~ le 12/07/2017
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Communauté de Communes du Val de Bouzanne
36 NEUVY ST SEPULCHRE

IND.	DATE	NOM	VERIFIC	MODIFICATION
01	31/03/2017	C.JACQUOT-MARTIN	S.BIOVIC	*Projet initial*

DEPARTEMENT DE L'INDRE

COMMUNE DE NEUVY SAINT SEPULCHRE

Déclaration d'antériorité des réseaux d'eaux pluviales
valant Schéma Directeur des Eaux Pluviales

PLAN DES BASSINS VERSANTS ET SOUS BASSINS VERSANTS

Légende

- Villaudière 1
- Villaudière 2
- Villaudière 3
- Villaudière 4
- Villaudière 5
- Fontchevrières 1
- Plan d'eau 1
- Caillaudene 1
- Caillaudene 2
- Bouzanne 1
- Bouzanne 2
- Bouzanne 3
- Bouzanne 4
- Bouzanne 5
- Bouzanne 6
- Bouzanne 7
- Bouzanne 8
- Bouzanne 9
- Bouzanne 10
- Bouzanne 11
- Bouzanne 12
- Bouzanne 13
- Sous bassins versants

Levés topographiques du réseau effectués par
BIA GEO
4 Place de l'Abbaye
36 400 LA CHATRE
Courriel : BIA-Geo.LaChatre@sfr.fr

Plan réalisé par le Cabinet ADEV Environnement
2 Rue Jules Ferry - 36 300 LE BLANC
Tel : 02.54.37.19.68 // Fax : 02.54.37.99.27
Courriel : contact@adev-environnement.com
www.adev-environnement.com

Echelle : 1/3 500